

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 26 (1881)  
**Heft:** 24

## Werbung

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## A NOS LECTEURS

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1882, un changement notable sera apporté au mode de publication de la *Revue Militaire suisse*.

La *Revue Militaire* ne para plus qu'UNE FOIS PAR MOIS, — le 15, — mais sous la forme d'une brochure de 48 pages, avec couverture. En outre d'importantes améliorations seront réalisées dans la qualité du papier et dans l'impression du journal dont la collection constituera au bout de l'année un beau volume, digne de figurer dans une bibliothèque.

Malgré le surcroît de dépenses qu'occasionnera cette transformation, le prix de l'abonnement demeurera le même, soit :

Pour la Suisse . . . . .	par an	Fr. 7 50
Pour les pays de l'Union postale	»	» 10 —

La *Revue Militaire suisse* s'efforcera d'ailleurs de défendre les seuls intérêts de notre petite armée. Elle veut rester étrangère à tout esprit de parti ou de coterie, comme à toute préoccupation de bénéfice matériel. Elle entend être une libre tribune où chaque officier pourra en toute franchise émettre son avis sur les diverses questions touchant l'art de la guerre. La *Revue Militaire* ouvrira ses colonnes à toutes les opinions, pourvu qu'elles soient exprimées dans un langage convenable ; elle ne les fermera qu'aux seules discussions personnelles.

Le nouveau comité de rédaction s'est assuré le concours d'un grand nombre d'officiers. — Tout en réservant à l'infanterie la place prépondérante à laquelle elle a droit, il s'efforcera d'intéresser toutes les armes et toutes les branches du service. Pour la cavalerie, l'artillerie, le génie et l'administration, notamment, il est heureux de pouvoir compter sur l'appui de collaborateurs dévoués et capables.

Nous espérons par conséquent que tous nos abonnés nous resteront fidèles et qu'à eux viendront se joindre un grand nombre de souscripteurs nouveaux. Nous comptons tout spécialement sur l'appui des jeunes officiers, nos camarades. Ils ne refuseront pas sans doute de nous seconder dans l'accomplissement de la tâche que nous avons assumée.

LAUSANNE, 15 décembre 1881.

Rédaction de la *Revue militaire suisse*.